

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume IV, 1er Novembre, 1893, Numéro 17

---

---

## L'AMI DU CLERGÉ

— : 0 : —

Cette revue française dont nous sommes encore actuellement les agents en Canada, contient, dans sa livraison du 28 Septembre, un avis intitulé : " A nos amis et abonnés du Canada " que nous ne pouvons laisser passer sans protestation. " Nous avons cru devoir nous servir, dit l'administration de la revue, d'une librairie intermédiaire pour les abonnements à l'*Ami du Clergé* et l'achat des volumes et livraisons de la collection de cette Revue. Ce moyen ne nous a pas réussi ; nous ne pouvons continuer à subir plus longtemps les pertes qu'il a entraînées pour nous. "

Ces lignes injustes et offensantes à notre égard demandent une explication. Avant nous, une autre maison de librairie de cette ville avait l'agence de l'*Ami du Clergé*. Elle y a trouvé si peu de bénéfices et tant d'ennuis, qu'elle a dû y renoncer. C'est alors que l'administration de cette revue nous a instamment sollicités de nous en charger. Nous ne nous sommes rendus à ce désir que pour obliger d'excellents clients, et dans le désir de répandre une bonne publication. A cet effet, nous avons conclu avec M. le chanoine Denis, de Langres, des arrangements auxquels, pour notre part, nous sommes restés scrupuleusement fidèles. Nous nous sommes efforcés, dans la mesure de nos forces et de notre influence, de recruter des abonnés ; et nous pouvons nous rendre ce témoignage qu'en moins de deux ans, nous avons doublé la circulation de la Revue en ce pays.

Nous avons fidèlement envoyé en France les sommes provenant des abonnements, chaque fois que l'importance des recouvrements justifiait un envoi d'argent, et nous avons même, assez souvent, envoyé ainsi des abonnements qui ne nous avaient pas encore été payés. Malgré tout cela, nous recevions constamment des demandes d'argent, en des termes qui n'étaient pas toujours courtois ni même convenables, et nos observations à ce sujet ne paraissaient rencontrer que méfiance et incrédulité. A ces ennuis déjà intolérables, il fallait en ajouter bien d'autres :

Il arrivait que des abonnés envoyaient directement en France l'argent de leur abonnement ; or, jamais l'administration ne daignait nous en aviser, et nous ne l'apprenions que par les abonnés eux-mêmes, lorsque nous leur envoyions un avis de se mettre en règle.

L'*Ami du Clergé* s'engage à remplacer gratuitement à ses abonnés les numéros qui peuvent s'égarer à la poste. Nous transmettions les réclamations de ceux à qui manquaient ainsi des numéros. On les remplaçait, mais on avait soin de nous les porter en compte.